dgac
DSNA
Info DSNA
LETTRE MENSUELLE
Direction des Services de la Navigation Aérienne
NUMÉRO 23 - avril 2009

EDITO DE MARC HAMY

Je suis heureux de vous annoncer que la DSNA a obtenu, le 8 avril dernier, **la certification ISO 9001 : 2008 « Système de management qualité »** pour la fourniture des services ATM, CNS et AIS.

Cette première certification donne une légitimité au système de management intégré de la DSNA qui vise à améliorer aussi bien notre fonctionnement interne que les relations avec nos interlocuteurs externes et principalement avec les usagers de l'espace aérien. Il doit aussi permettre une prise en compte globale et coordonnée des 4 composantes que sont la sécurité, la sûreté, l'environnement et la qualité.

En 2002, la DSNA s'est investie dans une démarche progressive de certification locale de ses entités opérationnelles et techniques. Puis, en 2007, la DSNA a décidé de s'orienter vers une certification globale afin d'améliorer les interfaces entre ses services et entre ses activités et de mutualiser au mieux le travail accompli localement.

La certification globale sera maintenue sur la base d'audits annuels ISO des échelons centraux de la DSNA et de la DO, de la DTI, du SIA et du CESNAC. Chacun des CRNA et SNA seront, quant à eux, audités tous les 3 ans, ce qui réduit la charge des audits ISO par rapport aux certifications individuelles. Les audits de suivi concerneront ainsi :

- en mars 2010 : CRNA Est, CRNA Nord, SNA/CE, SNA/N, SNA/SO
- en mars 2011 : CRNA/SO, SNA/RP, SNA/O, SNA/SE, SNA/OI.

L'exploitation du rapport d'audit nous aide à concentrer nos efforts sur la gestion documentaire et en particulier les manuels d'exploitation, la gestion des ACAP, l'évaluation de l'efficacité des formations, le bon usage des indicateurs, l'exploitation des revues de processus comme véritable outil de pilotage et une prise en compte plus efficace des audits.

Sous l'impulsion de la mission MSQS et des responsables SMI, l'ensemble des services, y compris ceux qui n'ont pas été audités cette année, bénéficieront des résultats issus de l'audit de certification conduit par AFAQ en mars 2009.

En un an, le travail d'équipe mené et l'énergie déployée, orientés vers un objectif commun, ont permis de mettre en place l'organisation et le processus nécessaire à l'obtention de ce certificat, ce qui n'était pas une tâche facile, j'en suis conscient.

Je compte sur vous tous pour maintenir cette dynamique, en particulier l'écoute clients, l'intégration des exigences réglementaires, la contractualisation des relations avec les prestataires extérieurs et l'évaluation de ces prestations.

Je tiens à remercier vivement toute l'équipe de MSQS ainsi que tous les agents et les services qui se sont investis pour mener à bien cette première étape de certification à la DTI, à la DO ainsi qu'à l'échelon central de la DSNA. ■

CERTIFICATION

Remise du diplôme de certification de la DSNA le 27/04/09

L'AFNOR, représentée par Jean-Louis Cortot (ci-contre), a remis à Marc Hamy, le 27 avril dernier, **le diplôme de certification ISO 9001 : 2008 « Système de management qualité »** pour la fourniture des services ATM, CNS et AIS. Cet événement a rassemblé l'encadrement de l'échelon central, celui de la DO et de la DTI.

Marc Hamy, Florence Leblond*, Anne Frisch

Le DSNA en a profité pour remercier Anne Frisch, actuellement chef de la Mission MSQS, ainsi que les pilotes de processus pour leur investissement dans cette démarche. Rappelons qu'Anne Frisch, suite à la réussite de son concours IPC, prend de nouvelles fonctions à la DO en qualité d'adjointe « Ressources » auprès de Maurice Georges à compter du 1er mai. ■

* Florence Leblond est le Chef de la Division audit interne et certification à MSQS.

APPROCHE

Après la création du nouvel organisme Pyrénées, le CTP/DSNA du 7/04/09 a validé les orientations techniques du projet

Depuis près de deux ans, la DGAC étudie le projet d'amélioration de la gestion de l'espace aérien autour de Pau-Pyrénées et de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Dans ce cadre, la DSNA a créé un organisme de contrôle commun baptisé Pyrénées qui regroupe, depuis le 1er janvier 2009, les deux services de la navigation aérienne. Au sein de cet organisme Pyrénées, les contrôleurs aériens, tant palois que tarbais, ont vocation à être qualifiés sur l'ensemble des positions de contrôle de Pau et Tarbes (tant à l'approche que pour le contrôle d'aérodrome) et d'en faire évoluer conjointement les procédures, dans l'intérêt des deux aéroports.

Le CTP/DSNA du 7 avril dernier a donné un avis favorable à cette nouvelle procédure et à la création d'un secteur d'approche regroupé. Un simulateur SCANRAD va également être installé favorisant la poursuite des études et des formations.

La nécessité du changement est donc largement reconnue par les professionnels. Elle est considérée comme une nécessité, notamment au regard des incidents signalés actuellement aux interfaces. ■

ÉDITO
CERTIFICATION
APPROCHE
GRAND PROJETS
OUTILS
ENVIRONNEMENT

dgac
DSNA
NUMÉRO 23 - avril 2009

GRANDS PROJETS

EGNOS : Engagement de la Commission européenne dans la navigation par satellite.

Le 31 mars dernier, la Communauté européenne est devenue propriétaire de l'infrastructure d'EGNOS (European Geostationary Navigation Overlay Service) dont elle a confié l'exploitation à la société ESSP SaS. Ainsi, EGNOS, précurseur de Galileo, demeure le système mondial de navigation par satellite développé par l'Union européenne.

Le système EGNOS a été développé dans le cadre du programme de recherche de l'Agence spatiale européenne (ASE), conformément à un accord trilatéral entre la Commission européenne, l'Agence spatiale européenne et Eurocontrol. Plus de 600 millions d'euros ont été investis ces douze dernières années dans le développement de ce système, auquel ont participé un grand nombre d'entreprises européennes.

Rappelons qu'avec la signature de cet engagement, la Société ESSP-SaS (Société par action simplifiée) est responsable de l'exploitation et de la maintenance du système EGNOS. Cette entreprise basée à Toulouse a été fondée par sept prestataires de services de navigation aérienne: Aena (Espagne), DFS (Allemagne), DSNA (France), ENAV (Italie), NATS (Royaume-Uni), NAV Portugal et Skyguide (Suisse). L'Agence spatiale européenne, quant à elle, conserve son rôle de pouvoir adjudicataire et d'agent chargé de la conception via un accord de délégation récemment signé par Matthias Ruete, directeur général de la DG TREN, représentant la Commission, et Jean-Jacques Dordain, directeur général de l'ASE.

Michel Calvet

Le CNES et la DSNA restent, par ailleurs, les principaux acteurs du PACF (Performance Assessment and Check-Out Facility) : centre d'évaluation et de maintien de performances d'EGNOS, situé également à Toulouse dans les locaux du CNES.

Remercions Michel Calvet, chargé de mission pour la Navigation par Satellite à la DSNA, qui a mené à bien ce dossier.

Pour en savoir plus :
http://www.cnes.fr/web/CNES-fr/5927-pacf-egnos.php ■

EGNOS : mode d'emploi

Le système EGNOS offre à tous les utilisateurs de navigation par satellite en Europe un service de navigation et de positionnement à hautes performances. Il est composé de trois transpondeurs en orbite géostationnaire et d'un réseau terrestre comprenant environ quarante stations de positionnement et quatre centres de contrôle, le tout interconnecté. Il sert à améliorer les signaux GPS civils actuels afin d'accroître leur fiabilité et leur précision. Il est principalement employé pour des applications mettant en jeu la vie humaine, notamment dans les secteurs aérien et maritime.

EGNOS complète le système GPS américain existant. Il diffuse des signaux d'intégrité en temps réel, fournissant des informations sur l'état de la constellation GPS. En outre, des données de correction améliorent la précision des services GPS, qui passe ainsi de dix mètres environ à deux mètres environ. Il couvre la plupart des pays européens et pourra être étendu à d'autres régions, notamment à l'Afrique du nord, aux pays voisins de l'UE et plus généralement, à toutes les régions couvertes par les trois satellites géostationnaires servant à transmettre le signal EGNOS. ■

OUTILS

Déploiement de GEODE à la DSNA/EC

L'application Gestion et Organisation de la Documentation électronique est désormais l'outil commun incontournable de la gestion électronique documentaire à la DSNA.

La recette de l'application est toujours en cours et devrait s'achever fin mai.

Les travaux de mise en œuvre de GEODe au sein des échelons centraux de la DSNA et de la DO ont débuté en avril. Chaque sous-direction et mission a désigné son chef de projet et ses correspondants locaux pour démarrer la phase préparatoire fondamentale qu'est l'audit des fonds documentaires.

La mise en service opérationnelle interviendra dès la rentrée de septembre. GEODe sera ensuite progressivement déployée dans les autres services déconcentrés de la DSNA.

Le comité de pilotage, composé du Cabinet de la DSNA, des chefs de projet, des responsables de Service de Management Intégré des différentes entités (DO/ DTI/ CESNAC, CRNA et SNA), des correspondants du CEDRe et des représentants de la Société SOLLAN, s'est réuni le 22 avril dernier pour faire le point sur le planning et, plus particulièrement, sur les modalités de déploiement du projet au sein des différents services.

Rappelons que la gestion documentaire est un des écarts mineurs relevé par les auditeurs lors de la Certification ISO 9001 (voir Edito de Marc Hamy). Ainsi, GEODE permettra de consolider le patrimoine documentaire de la DSNA et également de fédérer les bonnes pratiques en matière de base de documents.

Pour en savoir plus sur GEODE :
http://geode.dsna.aviation/GEODe/ ■

ENVIRONNEMENT

Retour sur la signature du Code de bonne conduite environnementale de Nantes - Atlantique

Résultat d'une concertation menée depuis un an entre pilotes et contrôleurs aériens, ce document signé le 26 mars dernier, présente les différents engagements pris par les acteurs de l'activité aéronautique pour réduire la pollution atmosphérique et les nuisances sonores liées à l'activité aérienne sur la plate-forme.

Les engagements présentés dans le code s'appuient sur 4 leviers d'actions :

- l'optimisation et le respect des trajectoires des avions afin de limiter le survol des zones urbanisées ;
- la réduction du temps de vol et de roulage des avions permettant d'engendrer moins de pollution atmosphérique ;
- la limitation du recours aux procédures, manœuvres et appareillages générateurs de bruit (bruit aérodynamique ou statique) tels que les entraînements, les essais moteurs, etc ;
- la sensibilisation des compagnies aériennes et des pilotes.

S'inscrivant dans le cadre du Grenelle, ce code est le 5e du genre en France. ■

Publication du rapport annuel 2008 de l'ACNUSA

L'Autorité de contrôle des nuisances aériennes (ACNUSA) a publié le 6 avril dernier son rapport d'activité annuel 2008. En matière de circulation aérienne, l'autorité indépendante souligne que les avancées se sont poursuivies en 2008, qu'il s'agisse notamment de la mise en œuvre des approches en descente continue ou du relèvement de l'altitude d'arrivée des avions en région parisienne.

Les nouvelles recommandations faites par l'ACNUSA seront examinées attentivement par la DSNA en 2009 afin que toutes les marges de progrès possibles puissent être envisagées. Un tableau de bord de l'avancement de ces recommandations sera présenté lors de la prochaine réunion « environnement » avec les SNA.

Le rapport annuel de l'ACNUSA est disponible sur : **www.acnusa.fr** ■

Directeur de la publication
Marc Hamy

Édition
DSNA Cabinet
01 58 09 41 59

Conception et Réalisation
Agence KAZAK